



# FÉDÉRATION BRUXELLOISE DE PROMOTION DE LA SANTÉ

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



<b>Introduction</b>	P.4
<b>Présentation de la Fédération bruxelloise de promotion de la santé</b>	
Qui sommes-nous ?	P.5
Notre mission	P.6
Le secteur bruxellois de promotion de la santé	P.7
<b>La FBPS en quelques chiffres</b>	P.8
<b>L'équipe</b>	P.9
<b>Les actions portées par la FBPS en 2024</b>	P.10
<b>Bilan moral 2024</b>	
Perspectives et stratégies futures pour 2025 : une année charnière	P.24

## Introduction

L'année 2024 a été marquée par des défis persistants mais également par des avancées significatives pour la Fédération bruxelloise de promotion de la santé (FBPSanté) ainsi que ses membres. Dans un contexte institutionnel et socio-sanitaire en constante évolution, notre Fédération a poursuivi avec détermination sa mission de représentation, de soutien et de valorisation du secteur bruxellois de promotion de la santé.

Fidèle à ses engagements, la FBPSanté a renforcé son rôle de porte-voix des opérateur·trices de promotion de la santé, plaidant pour une reconnaissance accrue des enjeux de santé dans toutes les politiques publiques et ce, dans une perspective de réduction significative des inégalités sociales de santé. Cette année 2024 a également été marquée par un renforcement important du travail de plaidoyer afin de tendre vers une reconnaissance, une visibilité et un renforcement du travail de notre secteur, dont les actions sont essentielles à l'amélioration du bien-être des bruxellois et bruxelloises. Elle a également continué à favoriser la concertation entre acteur·trices de terrain ainsi qu'avec une pluralité d'acteur·trices institutionnel·les et à favoriser les dynamiques sectorielles et intersectorielles, dans une approche participative.

L'année 2024 fut impactée par une actualité politique particulière. En effet, les élections de juin ont rebattu les cartes quant au paysage politique en région bruxelloise.

Par ailleurs, les élections n'ont pas abouti à la mise en place de coalitions politiques et donc à la formation d'un gouvernement régional. Cette absence de gouvernement a généré de nombreuses inquiétudes dans le chef des associations bruxelloises qui, pour la très grande majorité, dépendent quasi-entièrement de financements publics dont les budgets sont votés et proposés par un gouvernement de plein exercice. Cette absence de formation continue, à l'heure de la rédaction de ce rapport, d'impacter le fonctionnement du secteur non-marchand bruxellois qui se voit dans l'obligation de naviguer en eaux troubles sans possibilité de projection à long terme.

Ce rapport souhaite retracer les principales actions menées tout au long de l'année 2024 et d'esquisser les différentes stratégies et actions futures, dans un esprit de transparence, de cohérence et de continuité de notre travail. Il témoigne aussi de l'engagement constant de la Fédération à promouvoir une vision globale, équitable et durable de la santé à Bruxelles.

## Présentation de la Fédération bruxelloise de promotion de la santé

### Qui sommes-nous ?

En 2013, suite à la sixième réforme de l'État, la compétence de promotion de la santé a été transférée aux Régions. Ce changement majeur — auparavant gérée au niveau communautaire — a marqué un tournant important dans l'organisation des politiques de santé publique en Belgique.

Conscient·e-s de cette nouvelle territorialisation des compétences, les acteur·trices de la promotion de la santé en Wallonie et à Bruxelles ont ressenti le besoin de se rassembler autour d'espaces de dialogue et de concertation. C'est dans ce contexte qu'ont vu le jour des **plateformes régionales de promotion de la santé**, répondant à l'enjeu d'un besoin de concertation sectorielle qui soit forte et structurée.

Il faut attendre 2016 — **30 ans pile après la publication de la Charte d'Ottawa** — pour que la **Fédération bruxelloise de promotion de la santé** (FBPSanté) soit officiellement fondée. Avec une ambition claire : représenter, défendre, et assurer le lien entre les acteur·trices de terrain et les autorités publiques, tout en favorisant le partage d'informations au sein du secteur.

Aujourd'hui, après **9 années d'existence**, la Fédération a su se forger une place incontournable dans le paysage bruxellois, malgré une reconnaissance institutionnelle encore en attente. Elle fédère désormais **46 institutions membres**, toutes actives en promotion de la santé sur le territoire bruxellois.

## Notre mission

La FBPSanté a pour objectif principal de **valoriser la promotion de la santé** dans les politiques publiques bruxelloises, présentes et à venir. Pour cela, elle rassemble les acteur-trices du secteur autour d'une **parole concertée** et agit à plusieurs niveaux.

## Plaidoyer politique

Nous portons la voix du secteur auprès des responsables politiques et des institutions du social-santé pour défendre les valeurs, principes et actions de promotion de la santé. Cela passe par la rédaction de recommandations, la participation à des rencontres politiques, et un travail de veille parlementaire et politique régulier.

## Défense structurelle et financière des membres

Nous veillons à la reconnaissance des missions de nos membres, à la défense de leurs intérêts et du secteur de promotion de la santé notamment à travers notre participation aux négociations **dans le cadre des accords du non-marchand**.

## Représentation dans les instances

Nous assurons la représentation du secteur dans les principaux organes de concertation et de décision bruxellois, comme les sections du conseil consultatif de promotion de la santé et de l'ambulatoire, la commission paritaire 332 et une série d'autres instances jugées pertinentes.

## Visibilité et information

Nous mettons en lumière le travail des membres et informons le secteur grâce à divers canaux : newsletter, veille sectorielle, publications et outils de communication variés.

## Partenariats et synergies

Nous développons des collaborations avec d'autres fédérations et organismes présentes tant à Bruxelles qu'au sein d'autres niveaux de pouvoir et ce, à travers des espaces tels que l'Interfédération ambulatoire, la Coalition Santé, la FASS, les groupes de travail «Good Food», des groupes de travail «Alcove», et bien d'autres.

## Interconnaissance des membres

Enfin, nous faisons en sorte de créer des synergies entre les membres de la fédération afin de créer un sentiment d'appartenance au secteur en mobilisant les membres dans différentes instances internes à la FBPS dans un souci d'interconnaissance.

## Le secteur bruxellois de promotion de la santé

Le secteur bruxellois de la promotion de la santé se distingue par sa richesse et sa complexité. Pour en saisir les enjeux, il faut revenir à son cadre institutionnel.

C'est en 2016 que le décret « relatif à la promotion de la santé » vient poser les bases de son fonctionnement à Bruxelles : définitions-clés, types d'acteurs, règles de financement et élaboration d'un **Plan de promotion de la santé** quinquennal. Ce plan stratégique fixe les priorités, objectifs et programmes à mettre en œuvre. Les opérateurs y sont désignés selon plusieurs catégories :

- **Service d'accompagnement** : iels soutiennent les acteur-trices dans la mise en œuvre d'actions en santé, facilitent la concertation et offrent des ressources.
- **Services de support** : iels apportent une expertise méthodologique ou thématique aux acteur-trices du secteur et au-delà.
- **Réseaux** : regroupements d'acteur-trices issus de différents secteurs travaillant ensemble autour de thématiques communes.
- **Opérateurs** : structures qui développent des projets concrets en lien avec les priorités définies dans le cadre du plan

Le secteur se caractérise par sa **diversité** :

- Des **profils variés** d'acteur-trices et de structures,
- **Des formes d'action multiples** : sensibilisation, prévention, formation, accompagnement, production de contenus...
- **Une grande richesse thématique** : santé mentale, alimentation, activité physique, sexualité, usage de drogues, littérature en santé, etc.

En somme, la promotion de la santé à Bruxelles est un secteur transversal, ancré dans les réalités de terrain, qui agit auprès de publics variés, de professionnel-les et de décideur-euses pour améliorer durablement la santé de toutes et tous.



## La FBPS en quelques chiffres

### 2 nouveaux membres

En 2024, la FBPS a accueilli 2 nouveaux membres en cette année 2024 :

- Bras Dessus Bras dessous
- DoucheFLUX

### 46 institutions

Elle représente 46 institutions membres et environ 100 travailleur·euses détaché·es aux missions de promotion de la santé dans les institutions membres.

### 800 lecteur·rices

En termes de communication, nous avons rédigé 12 newsletters, touchées 800 personnes et/ou institutions via celles-ci.

### 12 883 visites

Notre site a été consulté 12 883 fois en 2024

### 210 distributions

Nous avons distribué 210 brochures et plaidoyers

## L'Équipe

### Qui sommes-nous ?

La FBPS compte deux permanent·es à son actif.

#### Zoé Boland - coordinatrice

Présente à la FBPS depuis 2021, elle a repris la coordination de la FBPS dès décembre 2021. Forte de ces 3ans d'expériences au sein de la fédération elle tente de représenter au mieux les intérêts des membres de la fédération dans les différentes instances de concertation et de décision et veille à articuler les différentes missions que porte la FBPS au quotidien.

#### Nef Negrel - chargé de communication

Engagé en 2022, Nef a repris d'une main de maître l'ensemble de la mission de communication de la FBPS. Il est en charge de la communication interne et externe de la fédération et œuvre à une meilleure représentation et visibilité du secteur bruxellois de promotion de la santé. Il est également à la manoeuvre dans différents groupes de travail internes à la FBPS dont le groupe interfédération, le groupe de travail prom-prom (qui sera détaillé ci-dessous) ainsi que le groupe de travail communication qui regroupe des travailleur·euses d'institutions membres wallons et bruxellois.

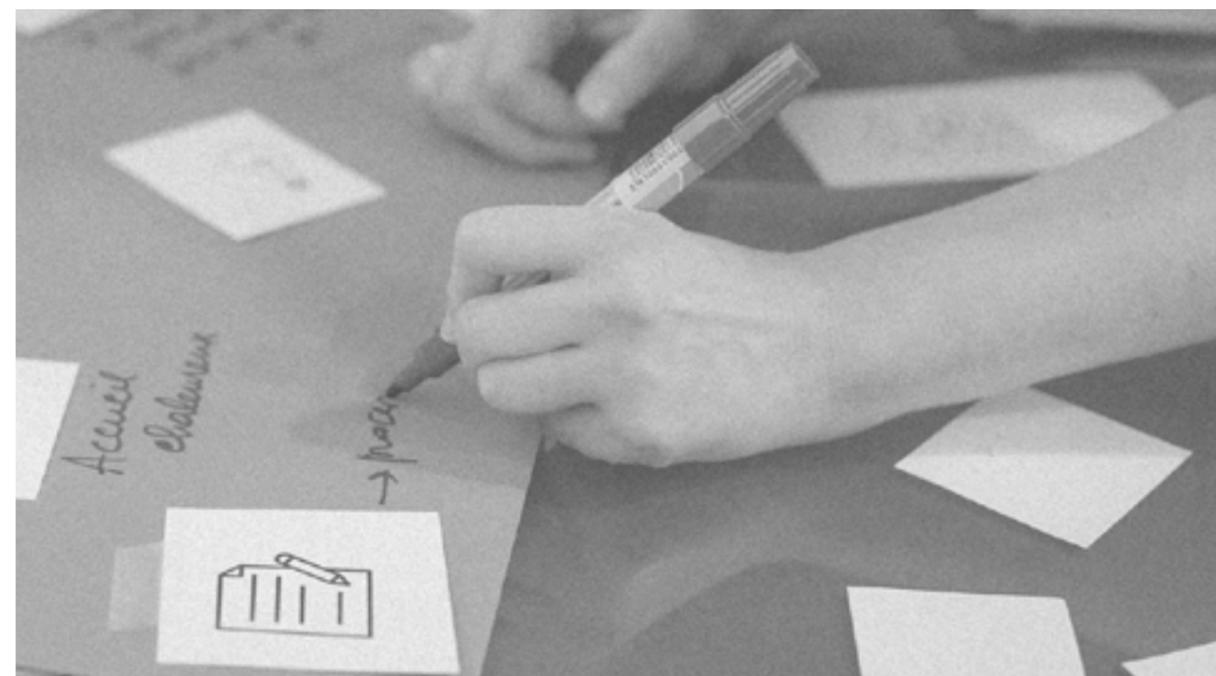
## Les actions portées par la FBPS en 2024

Comme susmentionné, la FBPS porte différentes missions et actions qui convergent toutes vers une meilleure inclusion de la promotion de la santé au sein des politiques actuelles et futures. En effet, une fédération sectorielle a un rôle central dans la représentation de ses membres vis-à-vis des pouvoirs publics ainsi que dans le soutien des institutions dans leurs différentes missions.

### Action 1 : Soutenir un plaidoyer pour la promotion de la santé et ses stratégies

La Fédération bruxelloise de promotion de la santé (FBPS) joue de plus en plus un rôle essentiel dans le paysage social-santé à Bruxelles. En tant que structure fédératrice, elle rassemble, soutient, représente et défend les acteur·trices engagé·es dans la promotion de la santé, avec une attention particulière portée aux déterminants sociaux de la santé et à la réduction des inégalités sociales de santé. Au-delà de ses missions de coordination et de soutien, la FBPS mène un important travail de plaidoyer, visant à inscrire durablement la promotion de la santé dans les politiques publiques régionales et au-delà.

Ce travail de plaidoyer s'articule autour de la production de contenus, de recommandations et de prises de position, fondées sur l'expertise du terrain et les réalités vécues par les institutions membres et leurs publics. Il vise à influencer les décisions politiques, à sensibiliser les décideur·euses politiques aux enjeux de santé communautaire et à promouvoir des environnements favorables à la santé pour toutes. La FBPS défend ainsi une vision globale et équitable de la santé, dans laquelle chacun·e a les moyens d'agir sur sa santé et celle de sa communauté.



#### Plaidoyer et recommandations

En interne, cette action se traduit par un important travail de concertation par le biais du groupe de travail « Bureau politique » qui s'est réuni à de nombreuses reprises en cette année 2024.

Le travail au sein de ce groupe de travail interne a permis l'avènement d'une série de recommandations propre au secteur de promotion de la santé et à ce que celui-ci identifie comme nécessaire au déploiement d'une approche de promotion de la santé au sein du paysage social-santé bruxellois. Outre la rédaction de ces recommandations, nous avons mené, en 2024, une série de rencontres avec des partenaires politiques afin de faire entendre ces recommandations et échanger avec les représentant·es sur leur vision du social-santé et la place de la promotion de la santé dans le paysage.

Cette expertise développée au sein de la fédération est régulièrement mobilisée dans différentes instances : participation à des revues (Education Santé), participation à des colloques ou conférences, participation à des cours à l'université ou encore présentation à divers intervenant·es dont des échevins de la santé.



### Représentation et concertation

Notre expertise de fédération est régulièrement mobilisée dans divers lieux de consultation, concertation et de décisions que nous investissons afin de se faire le relai des enjeux et priorités du secteur que nous représentons

### Lieux de consultation investis

Conseil consultatif de l'aide et du soins section promotion de la santé : La coordinatrice de la fédération a investi son mandat de représentation au sein de cette section durant l'année 2024 suite à un appel à candidature.

Conseil consultatif de l'aide et du soins section ambulatoire : la présence de la coordinatrice au sein de cette section s'explique du fait de la nécessité de travailler davantage en intersectorialité avec les secteurs ambulatoires. Cela fait écho aux démarches de décroisement entreprises sous la législature précédente notamment par le biais de la mise en place du Plan social-santé intégré.

### Lieux de concertation investis

#### Interfédération ambulatoire (IFA)

Nous poursuivons le travail engagé depuis plusieurs années maintenant avec les secteurs ambulatoires bruxellois par le biais de la participation aux différentes réunions de l'IFA. Cela nous permet d'échanger autour des problématiques/enjeux et travaux réalisés dans les autres secteurs, de mieux comprendre les dynamiques internes aux secteurs et surtout de pouvoir se mobiliser autour d'une voix commune quand cela s'avère nécessaire et que les enjeux sont partagés entre toutes les fédérations.

### La Coalition santé

Cette année 2024 nous avons beaucoup investi et été partenaire de la Coalition Santé qui regroupe des asbl, mutuelles, syndicats autour des questions de santé en Belgique. Tout d'abord, nous avons été partie prenante de l'organisation et de la participation à la campagne **Vivre Mieux**. Cette implication s'est notamment matérialisée par la mobilisation des membres pour cette campagne, la prise de parole lors d'un événement de visibilité de la promotion de la santé et de ses principes « Place à la santé » qui s'est tenu au Mont des Arts le 12 mars 2024 et qui a mobilisé un grand nombre d'acteur·trices du secteur de promotion de la santé, des travailleur·euses de la Coalition, des politiques, du grand public<sup>1</sup>.

Suite à cette mobilisation nous avons décidé - de façon concertée avec les membres - que cela constituait un atout majeur que la fédération puisse devenir membre de la Coalition Santé.

Le travail de la coalition est très complémentaire du travail de notre fédération et constitue un véritable levier pour notre propre travail de plaidoyer étant donné la diversité des parties prenantes et des niveaux de pouvoir concernés. La coalition peut - dans certain cas - faire véritable caisse de résonance de nos propres enjeux et plaidoyers.

### Le conseil participatif Good Food

Ce conseil réunit des acteur·trices identifiés comme pertinents relativement à la mise en œuvre du Plan Good Food 2.0 dont l'objectif premier est de rendre davantage accessible une nourriture saine, de qualité, durable et abordable à toutes les bruxellois·es. Cette instance réunit donc des acteur·trices de l'alimentation, de la distribution agro-alimentaire, du social, de la santé et de la production.

### Le groupe de travail Alcove

Cette année 2024, deux occurrences du GT Alcove ont eu lieu. Ce groupe de travail se fait dans la continuité de ce qui a été impulsé durant la période covid et réunit les responsables des dispositifs d'outreaching ainsi que les conseiller·ères santé, administrations et cabinet (Cabinet-COCOF-Vivalis-Brusano-coordonateur des RAQ-CHW-CPPS-Conseillers santé-FBPS). Ces deux réunions ont été l'occasion de faire un tour d'horizon des différents dispositifs, leur évolution et l'identification de leurs complémentarités/différences. Il avait été conjointement décidé, lors de réunions de ce GT, de réaliser une cartographie chaude de ces dispositifs en se centrant sur les missions qu'ils portent et les différents lieux/quartiers qu'ils investissent.

<sup>1</sup> Les capsules vidéo de cet événement sont disponibles sur leur site internet à l'adresse : <https://coalitionsante.be/actualites-davril-2024/>



## Action 2 : Soutenir et fédérer les institutions membres de la fédération et leurs travailleur·euses

Les acteur·trice·s de la Promotion de la Santé partagent un socle commun autour d'une même finalité, à savoir la réduction des inégalités sociales de santé par une action sur les déterminants de la santé, ainsi qu'autour de principes et repères méthodologiques communs (analyse des besoins, prise en considération de la participation citoyenne, intersectorialité, travail de plaidoyer, etc.). Néanmoins, les acteur·trice·s se différencient sur l'opérationnalisation des actions et des projets menés. Cette diversité se retrouve dans les stratégies mises en place sur le terrain, dans les publics visés par les actions et les thématiques prises en charge. Si cette diversité favorise une couverture des besoins plus étendue et qu'elle est susceptible d'être le garant d'une approche plus globale, cette étendue et globalité ne sont, pour autant, pas d'emblée visible sur le plan régional.

Il est donc important de prévoir un dispositif bruxellois qui assure cette visibilité, qui défende les intérêts des professionnel·le·s du secteur (dans et hors du secteur) et qui rende compte de la complémentarité des professionnel·le·s et des approches.

C'est pourquoi la FBPSanté structure cette action sur base du travail de concertation des membres, au travers des AG et des CA, de diffusion d'informations à destination du secteur et de la récolte d'informations dans une optique de faire remonter les actualités et enjeux du secteur aux pouvoirs publics. Ce travail de concertation est essentiel au développement des lignes de force du plaidoyer que nous portons auprès des instances politiques. Y participent activement les associations - membres dont les différents services piliers de promotion de la santé.

### Au 31 décembre 2024, 46 institutions composent l'assemblée générale

Alias	I.Care
Alliance nationale des Mutualités chrétiennes - Revue Education Santé	Infor-drogues et addictions
Alzheimer Belgique	Le Pélican
Association de recherche action en faveur des personnes handicapées	Les Pissenlits
L'Autre «Lieu» RAPA	Liaison antiprohibitionniste
Bras dessus Bras dessous	Ligue des Usagers des services de santé
Centre bruxellois de promotion de la santé	Médecins du monde
Cuisines de quartier	Modus Vivendi
Cultures & Santé	Nos Oignons
Doucheflux	Observatoire du Sida et des sexualités
Dune	Plate-forme prévention sida
Educa Santé	Promo santé & médecine générale
Entr'aide des Marolles	Prospective Jeunesse
Espace P	Question Santé
Eurotox	Repères
Ex Aequo	Réseau Santé diabète
Fares	RESO/UCLouvain
Fédération des maisons médicales	Service de santé mentale Le Méridien
Fédération Laïque des centres de planning familial	Service d'information-promotion-Education Santé (SIPES)-ULB
Femmes et santé	Service Education pour la Santé
CerAPSS	O'Yes
GAMS Belgique	Union nationale des Mutualités socialistes PIPSA
	Univers Santé

### Au 31 décembre 2024, 6 institutions composent le conseil d'administration (aussi nommé organe d'administration)

- **Eurotox** - représenté par Lucia Casero directrice
- **Modus Vivendi** - représenté par Charlotte Lonfils - coordination 2ème ligne
- **Centre bruxellois de promotion de la santé** - représenté par Damien Favresse directeur
- **O'Yes** - représenté par Céline Danhier - directrice
- **Les Pissenlits** - représenté par Frédérique Déjou - co-coordinatrice
- **Cultures & Santé** - représenté par Denis Mannaerts - directeur

## Concrètement

Travail de concertation interne :

En 2024, nous avons organisé 6 assemblées générales (soit une tous les deux mois) où l'ensemble des membres sont conviés. C'est un lieu important pour échanger sur l'actualité (extérieure ou interne au secteur), pour échanger des informations pertinentes à destination de toutes, mais – aussi et surtout – c'est le lieu où se définit les différentes positions que prend la fédération autour de sujet touchant le secteur. C'est là qu'on identifie les lieux pertinents à investir, les positions à défendre et choix stratégiques que les membres souhaitent donner à la fédération pour l'avenir.

En 2024, nous avons organisé 9 réunions du conseil d'administration. Ce lieu est essentiel à la bonne gestion quotidienne de l'asbl. Le conseil se réunit tous les mois, en présence de la coordination, afin d'assurer ce travail de suivi de la gestion quotidienne. Cette année 2024 a été marquée par un renouvellement/changements des mandats des institutions présentes au sein du conseil d'administration. Nous avons donc ré-

élu certains membres. D'autres n'ont pas renouvelé leur mandat et d'autres encore ont décidé de poser leur candidature. Aujourd'hui le conseil d'administration est composé de six institutions membres qui représentent une certaine diversité quant aux : type d'acteur – les thématiques traitées – les méthodologies employées – les milieux de vie concernés, etc.

## Groupes de travail internes

Groupe Bureau politique

Le groupe de travail bureau politique se veut être l'interface entre l'administration, le cabinet et le secteur. Il a pour mission de porter vers les politiques et l'administration, les différentes recommandations et points d'attention étayés par le secteur.

Le bureau a été fortement mobilisé dans le cadre des élections fédéral-régional-provincial et européenne de juin 2024. En effet, nous avons rédigé une série de recommandations sectorielles à l'attention des différents partis politiques. Ces recommandations sont envoyées aux différents interlocuteurs politiques et discutées dans le cadre de rencontres organisées avec ceux-ci.

Groupe de travail interfédération

En 2016, lors de la création des deux Fédérations de Promotion de la santé, nous avons opté pour l'organisation de deux fédérations régionales qui maintiennent un lien fort entre elles. Ce lien est entretenu à travers plusieurs mécanismes dont une AG annuelle interfédération.

Le groupe Interfédération a pour mission de nourrir les liens entre les deux fédérations et d'organiser l'AG interfédération, statutairement prévue une fois par an.

En 2024, l'AG interfédérée s'est déroulée le 25 juin 2024 à Bruxelles. Elle fut l'occasion d'échanger entre membres wallons et bruxellois, de discuter autour de principes de promotion de la santé et de travailler – par le biais de différents ateliers – le plaidoyer politique afin d'outiller les participant-es aux différentes facettes du plaidoyer en santé.

Groupe Communication

Le groupe Communication réunit plusieurs travailleur-euse-s d'institutions membres de la FBPSanté. Ce groupe de travail est également commun aux deux fédérations étant donné le nombre important de membres bi-régionaux.

Le groupe de travail se réunit tous les deux mois et constitue un espace de partage, de réflexion et de production de contenu à destination des pouvoirs publics et/ou tout organisme identifié comme pertinent par les membres en mettant en commun les ressources et les connaissances.

Dans le sillon du groupe communication est né le projet PROM PROM qui ambitionne de faire la promotion de la promotion de la santé à travers une série de capsules vidéo animées. Le secteur de la promotion de la santé est encore parfois mal connu ou méconnu. Ses missions, ses actions, ses approches, ses méthodes, son vocabulaire... Les acteur-riche-s du secteur ont souvent le sentiment de devoir expliquer et réexpliquer ce qu'ils font et de souffrir d'un manque de visibilité ou de reconnaissance. Cette invisibilité constitue un véritable frein au déploiement de la promotion de la santé.

Les membres du GT privilégient la piste de situations tangibles s'inspirant de cas réels. Le médium retenu à l'unanimité par le GT sont des capsules vidéos courtes, format passe-partout à diffuser sur internet et les réseaux, en optant pour l'animation « paper cut ». Le but est d'explicitier les déterminants sociaux de la santé et les stratégies mise en oeuvre pour réduire les inégalités sociales de santé.

### Action 3 : Soutenir la reconnaissance du secteur au sein des accords du non-marchand

Ce travail est mené en collaboration avec la FASS (fédération des associations social-santé) dont nous sommes membres depuis 2019.

Le secteur de promotion de la santé a récemment été intégré dans le champ d'application des accords du non-marchand - accords qui visent à offrir davantage d'acquis sociaux aux travailleur-euses du secteur non-marchand et renforcer l'attractivité du secteur non-marchand.

Cette intégration de la promotion de la santé a impliqué une augmentation croissante du travail avec la FASS étant donné la nécessité d'identifier les différentes mesures présentes dans l'accord, la façon de les mettre en œuvre et surtout identifier les intérêts et besoins du secteur dans la négociation de ces accords.

A la FASS, en 2024, nous avons maintenu et amplifié ce travail via :

- Mandat de représentation au sein de la plateforme du non-marchand- PPDCNM et mandat de suppléance.
- Mandat de représentation au sein des instances de la FASS : CA et AG déterminent la stratégie et le positionnement qui seront tenus dans les instances de négociation avec les partenaires sociaux.
- Mandat de représentation au sein de la commission paritaire 332.

Ce travail autour de la reconnaissance du secteur au sein des ANM implique également un travail de cadastrage important mené par la FBPS en collaboration avec la COCOF. En effet, pour pouvoir déterminer le nombre de travailleur-euses concerné-es par les mesures et mieux appréhender les caractéristiques des associations du secteur, il nous faut opérer ce travail de cadastrage chaque année.

Comme explicité plus haut, le secteur de promotion de la santé est complexe et diversifié. La multiplicité des types d'acteur-trices, des modalités de subventionnement des acteur-trices et des types de subventionnements (pluri-agrémentés), fait que ce travail est vraiment important pour permettre au secteur de pouvoir bénéficier des avantages des accords au même titre que les autres secteurs - en ce compris le secteur ambulatoire

Pour l'instant ce travail-ci est entièrement financé par les membres et les cotisations étant donné l'absence de reconnaissance institutionnelle du travail de défense sectorielle de la fédération. C'est donc également un **enjeu essentiel** pour la fédération de pouvoir faire reconnaître la fédération avec, en ce compris, le travail de négociation pour les accords du non-marchand.

### Action 4 : Prospection et augmentation des partenariats et collaboration avec d'autres organismes du social-santé

De manière générale, et suite à tout ce qui a été sus-mentionné, nous pouvons dire que nous avons œuvré à accroître l'interconnaissance avec les autres acteur-trices du social-santé en cette année 2024. En effet, la participation au Conseil Régional de Brusano, l'intégration à la Coalition Santé, la participation à l'organisation de la journée de présentation du rapport intersectoriel ambulatoire, la co-organisation d'événements avec d'autres acteurs de promotion de la santé, ainsi que les différentes présentations réalisées dans différentes instances (CLSS, échevins de la santé, etc.) nous a permis d'élargir le spectre de nos contacts et d'envisager des collaborations futures avec certains partenaires.

2025 et les années à suivre serviront à étayer davantage ces liens entamés afin de tendre vers toujours plus d'intersectorialité dans le travail que nous menons.

La mobilisation qui s'est entamée en fin d'année 2024 relative au standstill politique et au gel de certains budgets et subventions a également permis la mise en œuvre d'une plus grande solidarité entre les acteur-trices du non-marchand. Cette mise en commun rapide autour d'une parole concertée entre acteur-trices de secteurs très

différents (assuétudes, culture, ambulatoire, migration,...) autour de problématiques communes a permis de mettre au jour les éléments communs, au-delà de nos spécificités sectorielles, qui relient ces différents secteurs du non-marchand et la possibilité de se mettre ensemble quand cela se justifie.

Bien que nous espérons que la situation politique se stabilise, nous retenons tout de même de cette mobilisation, la force du collectif qui peut se déployer dans une situation d'adversité commune. Nous espérons que ces liens pourront, à terme, se formaliser en dehors de situations de crise vécues pour tendre vers une collaboration dans des contextes plus encourageants.

## Action 5 : Assurer la visibilité de la Fédération et valoriser le travail des membres par le biais d'un travail de communication

### Veille sur les projets et actualités des membres et au-delà

En 2024, nous avons régulièrement organisé des sessions de veille afin de nourrir les différents canaux de communication, notamment pour la newsletter mensuelle de la fédération. Cette newsletter présente les actualités, nouveautés, projets, offres d'emploi, etc., développés dans le secteur, en organisant les informations selon des thématiques, les milieux de vie, les territoires et les stratégies identifiées. Elle est diffusée chaque mois et lue par environ 802 personnes. Cette publication est un élément clé de la communication de la fédération et nécessite un travail considérable : prospection des informations, collecte, synthétisation, mise en page, diffusion et évaluation.

Le public cible de cette newsletter est très varié, ce qui permet de toucher un large éventail de personnes. Dans un souci de capitalisation des informations relatives au secteur, le chargé de communication participe à différents groupes, dont le comité opérationnel de la revue Éducation Santé (4 occurrences par an), afin d'échanger sur les publications de la revue et les actualités.

### Mise en place et coordination du groupe de travail communication

Cette action se développe également par la mise en place de rencontres régulières avec les chargé-es de communication du secteur pour coordonner et partager les informations entre les différentes institutions.

En effet, à travers la mise en place d'un groupe de travail spécifique dédié à la communication et commun aux deux fédérations, bruxelloise et wallonne, c'est tout un travail de mutualisation et d'échange qui est rendu possible.

### Travail de relai entre le secteur, les pouvoirs publics et les autres secteurs social-santé

La fédération a joué son rôle de courroie de transmission en identifiant les acteurs concernés au sein de la fédération et en les informant des moments de concertation. Elle a également assuré une communication régulière sur les dynamiques mises en œuvre dans le cadre du PSSI et de son opérationnalisation. La participation effective à ces concertations dépend cependant de l'initiative des destinataires de l'information et des membres de la FBPSanté.

Ce travail s'inscrit dans la continuité de la veille réalisée et permet d'alimenter la newsletter de la FBPSanté, d'identifier les acteurs, lieux de concertation, événements, actualités, etc.



### La newsletter

Abonné-e-s : 802  
Taux d'ouverture moyen : 44,8%  
Taux de clics moyen : 7,4 %

La newsletter mensuelle rejoint un peu plus de 800 lecteur-ric-e-s assidu-e-s, actif-ve-s dans le milieu social-santé bruxellois et au-delà. Compilant toutes les actualités des membres, elle est une vitrine privilégiée faisant rayonner les initiatives du secteur.

### Le site web

Le site web présente les fiches détaillées des membres, leurs actions et projets, les offres d'emploi, les cartes blanches et interpellations du secteur, les événements portés ou co-portés par la fédération, les interviews et publications de la fédération.

Utilisateur-ric-e-s : 5009  
Nombre de vues : 12 883

### Les réseaux sociaux

Plateformes incontournables, alimentées quotidiennement, les réseaux permettent de rejoindre une communauté particulièrement large et éclectique en créant des ponts entre acteur-ric-e-s de différentes natures et champs d'action. Points névralgiques où toutes les informations circulent et convergent, ils viennent accroître largement la visibilité du travail des membres en dépassant le seul cadre de la promotion de la santé.

### Facebook

Abonné-e-s : 662  
Couverture Facebook : 32 200  
Visite de la Page : 2800

Groupe Facebook « Promotion de la santé Wallonie Bruxelles » en cogestion avec la FWPS :  
Abonné-e-s : 987

### LinkedIn

Abonné-e-s : 1850  
Vues de la page : 1218  
Impressions : 38 027  
Clics : 2453



**Co-organisation de deux évènements autour des méthodologies et des ressources disponibles en promotion de la santé**

**Le Salon des ressources en promotion de la santé qui s'est tenu le mercredi 9 octobre 2024 au Circularium à Anderlecht.**

L'objectif de ce salon était de faire connaître à un large public de professionnel·les des secteurs social, santé et éducation le Réseau Bruxellois de Documentation en Promotion de la Santé (RBDSanté) et la Fédération Bruxelloise de Promotion de la Santé (FBPS). Plus particulièrement, il visait à mettre en avant leurs ressources documentaires et pédagogiques, la diversité des thématiques abordées en promotion de la santé, ainsi que les partenariats effectifs et potentiels. L'événement a également permis de présenter les services et actions mises en œuvre par leurs différents membres.

**Mini colloque « Social-santé et promotion de la santé : comment concilier les pratiques ? », qui s'est tenu le 26 novembre 2024 au Parlement bruxellois.**

L'objectif de cette journée était de partager des retours d'expérience de porteur·euses de projets ayant intégré l'approche de la promotion de la santé dans leurs pratiques de première ligne. L'après-midi était consacré à un travail collectif sur les freins, les leviers et les idées novatrices pour la réalisation de projets visant à concilier ces pratiques.

Ces deux événements ont été des occasions importantes de mettre en valeur non seulement les pratiques de la promotion de la santé, les expertises présentes dans le secteur et sur le terrain, mais aussi les ressources disponibles et accessibles à tous·tes.

**Déploiement de la communication autour d'un plaidoyer sectoriel**

Comme précédemment explicité, cette année 2024 était une année particulière en raison du contexte électoral et du changement de législature à l'ensemble des niveaux de pouvoir (Européen, fédéral, provincial, régional, communal). Nous avons donc davantage orienté notre action autour du travail de plaidoyer qui vise la valorisation d'une approche de promotion de la santé ainsi qu'autour d'une défense sectorielle avec l'avènement d'une série de recommandations à destination des mandataires politiques des différents niveaux de pouvoir.

Dans ce cadre, notre communication s'est axée sur plusieurs éléments :

- Diffusion des actes de notre colloque 2023 dans une perspective d'alimentation des programmes politiques sur les enjeux de promotion de la santé (454 envois) ;
- Définition, mise en page, publication et diffusion des recommandations établies par le secteur dans des formats accessibles et appréhendables à destination des (futur·es) mandataires politiques, administrations et des autres secteurs ;
- Communication importante quant à la mobilisation du secteur et de la fédération autour des enjeux régionaux et budgétaires fin d'année 2024.

# Bilan moral 2024

## Perspectives et stratégies futures pour 2025 : une année charnière

2025 sera à bien des égards une année charnière pour la fédération. En effet, nous pouvons raisonnablement penser que la mise en place d'un gouvernement sera bientôt d'actualité pour la région bruxelloise. De ce fait, c'est un travail important qui devra être mené vis-à-vis de celui-ci pour porter nos différentes recommandations et besoins au niveau du/des nouveau(x) cabinet(s) et tendre vers une reconnaissance toujours plus importante du secteur et de la fédération qui le représente et le défend.

Les ambitions pour 2025 sont multiples et touchent à différents chapeaux de missions que la fédération porte depuis différentes années.

**En ce qui concerne la défense sectorielle,** 2025 sera l'occasion de continuer le travail entamé autour d'une éventuelle modification du décret qui entoure le secteur de promotion de la santé à Bruxelles. En effet, après 9ans, certaines modifications sont à intégrer au sein de ce décret avec, en ce compris, l'intégration de la fédération bruxelloise de promotion de la santé et de ses missions de représentation et de défense.

L'année 2025 sera également un moment important pour entamer un processus d'évaluation du secteur autour du Plan de promotion de la santé 2023-2027 afin d'anticiper au mieux l'écriture du futur Plan qui régira l'action du secteur pour les années à venir.

Nous souhaitons que le déploiement de l'ensemble de ces stratégies se fasse de la façon la plus concertée possible que ce soit

en interne – avec l'ensemble des membres de la fédération – mais aussi avec le futur cabinet afin de développer et maintenir des liens soutenus entre secteur et politiques.

**En ce qui concerne le travail de plaidoyer autour des principes, valeurs et méthodologies de promotion de la santé,** nous avons conscience qu'une nouvelle législature induit l'arrivée de nouveaux représentant-es politiques qui, au vu des nombreuses matières dont ils ont la charge, ne sont pas toujours au fait des spécificités de chaque secteur et approche. C'est pourquoi, nous souhaitons entamer un travail de sensibilisation des parlementaires et élu-es afin de permettre une compréhension approfondie de ce qu'est la promotion de la santé.

Nous souhaitons également développer ce travail en interne avec la mise en place de journée(s) dédiée(s) au développement de recommandations du secteur de promotion de la santé autour d'enjeux de santé présents et prégnants en région bruxelloise. Cette action est intégrée à notre projet/convention dans le cadre du Plan de promotion et fait l'objet d'un travail en groupe de travail interne.

Finalement, en 2025, nous engagerons un travail, en collaboration avec le CBPS et le RESO-UCLouvain, autour de l'organisation d'une journée sur ce que fait la promotion de la santé en temps de crise. Cette actions s'inscrit également dans le cadre de notre convention au sein du plan et vise à mettre au travail les membres autour de la question de la gestion du covid en se repositionnant sur ce qui a été fait durant la crise et en questionnant ce que l'on mettrait (ou ne mettrait plus) en place si une nouvelle crise survenait.

L'objectif est de pouvoir capitaliser, par le biais de partage d'expériences, sur ce que fait et ne fait pas la promotion de la santé en temps de crise.

**En ce qui concerne l'interconnaissance des membres,** nous aimerions pouvoir entamer une réflexion sur comment favoriser toujours plus d'interconnaissance au sein de la fédération elle-même. Une charte des valeurs est en construction afin que chaque membre puisse y adhérer et se retrouver au sein d'un même faisceau de valeurs. Ensuite, nous réfléchirons à différentes modalités qui tendent vers cet objectif d'interconnaissance.

**En ce qui concerne l'évaluation,** nous souhaiterions formaliser davantage la manière dont la fédération évalue son travail, la pertinence de celui-ci au regard des attentes des membres et la plus-value vécue à adhérer à la FBPS en tant qu'acteur-trice. Ce travail s'engagera dans un premier temps au niveau de notre conseil d'administration.

**En ce qui concerne la fédération et les projections vers 2026,** nous fêterons nos 10ans d'existence et les 40 ans d'existence de la Charte d'Ottawa en 2026, c'est pourquoi l'année 2025 sera l'occasion de réfléchir à la façon dont nous souhaitons organiser ce moment important et profiter de l'occasion pour visibiliser l'ensemble du travail engagé depuis les débuts avec l'ensemble des membres de la fédération.

Parallèlement à cela, nous tableons également sur une ré-édition du Salon des ressources en promotion de la santé (2026) car cet évènement nous semble être une réelle plus-value pour le secteur dans ce souci de visibilisation et de sensibilisation du public aux outils/projets et actions portés par le secteur lui-même.



Contact : [coordination@fbpsante.brussels](mailto:coordination@fbpsante.brussels)  
Siège social : Rue Jourdan, 151 1060 Bruxelles  
Siège administratif : Rue Emile Féron, 153 1060 Bruxelles  
N°entreprise : 0669.905.853  
RPM Bruxelles  
Compte bancaire : BE